

Dossier de candidature à un emploi d'enseignant dans les établissements privés au titre du recrutement de travailleurs handicapés

Rentrée scolaire 2020

- ☐ Demande de recrutement dans les corps de personnels enseignants du second degré **public**, d'éducation et d'orientation :
- ☐ Demande de recrutement dans l'enseignement privé sous contrat (premier et second degré)
- ☐ Demande de recrutement dans le corps des professeurs des écoles de l'enseignement public

Pour la rentrée scolaire 2020, les candidatures devront être complétées et retournées au plus tard le 31 décembre 2019.

Renseigner avec exactitude toutes les rubriques du dossier en écrivant très lisiblement et fournir toutes les pièces demandées.

Ne pas omettre de dater et signer la déclaration sur l'honneur après avoir écrit la mention « *lu et approuvé* ».

Les renseignements demandés ci-après présentent un caractère obligatoire pour le traitement de l'inscription.

Les articles 34 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, reconnaissent à toute personne qui figure dans un fichier le droit d'obtenir communication et rectification des renseignements qui la concernent.

DOCUMENTS A JOINDRE

- Une lettre de motivation précisant votre ou vos souhait(s) d'affectation;
- La pièce justificative de votre qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi;
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité;
- Un curriculum vitae;
- La photocopie du ou des diplôme(s);
- La photocopie des attestations de travail, le cas échéant;
- Un état signalétique des services militaires ou une pièce constatant la situation au regard du service national (non concernés : hommes nés à partir du 1^{er} janvier 1979 et femmes nées avant le 1^{er} janvier 1983) ;
- Pour les candidats à l'enseignement de l'EPS :
 - Copie des diplômes ou certificats justifiant des aptitudes au secourisme et au sauvetage aquatique
- Pour les candidats au professorat des écoles :
 - Copie des diplômes ou certificats justifiant des aptitudes au secourisme et à la natation, ou dispense délivrée par un médecin agréé.

IDENTITÉ

☐ M. ☐ Mme

NOM D'USAGE : Prénom :

NOM DE FAMILLE :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse courriel :

Situation familiale : Enfant(s) à charge :

DANS QUEL CORPS ENSEIGNANT SOUHAITEZ-VOUS ÊTRE RECRUTE ?

- ☐ professeur des écoles ☐ professeur du second degré

Le cas échéant, dans quelle(s) discipline(s) souhaitez-vous enseigner?

- 1.
- 2.
- 3.

Avez-vous postulé dans l'académie à un emploi en enseignement dans le public et dans le privé ? ☐ OUI ☐ NON

Avez-vous postulé à un emploi en enseignement, au titre du recrutement des travailleurs handicapés dans d'autres académies ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, lesquelles?

CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

Cochez la case correspondante pour indiquer votre catégorie de bénéficiaire et joignez la pièce justificative.

- ☐ Travailleur reconnu handicapé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
- ☐ Victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10% et titulaire d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire.
- ☐ Titulaire d'une pension d'invalidité réduisant au moins des deux tiers la capacité de travail ou de gain.
- ☐ Ancien militaire et assimilé, titulaire d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.
- ☐ Titulaire d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers.
- ☐ Titulaire de la carte d'invalidité (article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles).
- ☐ Titulaire de l'allocation adulte handicapé.

Votre handicap nécessite-t-il un aménagement de votre poste ?

☐ OUI ☐ NON

DÉPARTEMENTS OÙ COMMUNES DEMANDÉS

(Inscrivez vos vœux par ordre de préférence)

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

PARCOURS SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL

Diplômes ou titres obtenus

Année	Titre ou diplôme	Résultat (préparé / obtenu)

Concours auxquels vous vous êtes présenté(e)

Année	Concours	Résultat (admissible / admis / non admissible)

Expériences professionnelles

Année	Fonctions exercées	Établissement, entreprise	Localité

Êtes-vous enseignant ? ☐ OUI

☐ NON

Dans un établissement public ☐

Dans un établissement privé sous contrat avec l'État ☐

Établissement d'affectation :

Dans l'éventualité de services effectués en qualité de professeur contractuel ou vacataire dans une autre académie, merci de joindre un état de services, les fiches de notation administrative et les évaluations, bilans d'étape ou rapports d'inspection pédagogique.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je sous signé(e) certifie sur l'honneur que :

Je n'appartiens pas à un corps ou un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques,

Les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et m'engage à fournir à l'administration, dès qu'elle m'en fera la demande, des pièces supplémentaires destinées à compléter mon dossier de candidature.

Toute déclaration inexacte ou incomplète de ma part me ferait perdre le bénéfice de mon éventuelle admission au recrutement,

J'atteste avoir été averti(e) que dans le cas où je serais sélectionné par la commission de recrutement, mon recrutement reste conditionné à l'accord du médecin agréé par l'administration, seul habilité à établir l'attestation de la compatibilité du handicap avec le poste envisagé.

Je m'engage, par ailleurs, à prévenir les services du rectorat ou de la DSDEN, dans l'éventualité où j'obtiendrais un autre emploi ou si je souhaitais ne plus donner suite à ma demande.

À

Le

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé":

Services destinataires des dossiers

Demande de recrutement dans les corps de personnels enseignants du second degré **public**, d'éducation et d'orientation :

Division des personnels enseignants, bureau DPE 3, dpe-3-boe@ac-rouen.fr

Rectorat de l'académie de Rouen, 25 rue de Fontenelle – 76037 ROUEN Cedex 1

Demande de recrutement dans l'enseignement privé sous contrat (premier et second degré)

Division des personnels de l'enseignement privé, dep@ac-rouen.fr

1^{er} degré, dep3@ac-rouen.fr

2nd degré, dep2@ac-rouen.fr

Rectorat de l'académie de Rouen, 25 rue de Fontenelle – 76037 ROUEN Cedex 1

Demande de recrutement dans le corps des professeurs des écoles

DSDEN de Seine-Maritime, dipe76.gi@ac-rouen.fr

5 place des Faïenciers 76037 ROUEN cedex

DSDEN de l'Eure, diper227@ac-rouen.fr

24 boulevard Georges Chauvin 27022 ÉVREUX cedex

Procédure de recrutement

Les candidatures feront dans un premier temps l'objet d'une sélection sur dossier.

Les candidats dont les dossiers auront été sélectionnés seront invités à se présenter devant la commission de recrutement.

Les candidats retenus se verront proposer un poste pour la rentrée scolaire 2020.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité d'obtenir l'accord collégial pour une affectation dans l'enseignement privé sous contrat.

Conditions de diplômes exigées pour le recrutement par la voie contractuelle des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

L'article 2 du décret du 25 août 1995 dispose que les candidats au recrutement par la voie contractuelle doivent justifier des diplômes ou du niveau d'études exigés des candidats aux concours externes et fixés par le statut particulier du corps auquel ils sont susceptibles d'accéder.

- **Professeur des écoles, professeur certifié, conseiller principal d'éducation**

Master ou d'un titre où diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation.

Inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

Pour les candidats au professorat des écoles, **attestations des compétences en secourisme (PSC1) et natation (50 mètres).**

- **Professeur d'éducation physique et sportive**

Licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives ou titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministère de l'éducation nationale **et master** ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministère de l'éducation nationale.

Licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives ou titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministère de l'éducation nationale **et inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master** métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

Diplômes ou certificats attestant des compétences en secourisme et sauvetage aquatique.

- **Professeur de lycée professionnel**

Pour les sections d'enseignement général :

Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation.

Inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

Pour les sections professionnelles:

Justifier de **cinq années de pratique professionnelle** ou d'enseignement de cette pratique.

Et justifier d'un titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins deux années (BTS, DUT...) ou d'une formation continue conduisant à une qualification professionnelle de niveau III, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles.

Pour les sections des métiers pour lesquels il n'existe pas de certification de niveau III (bâtiment, coiffure, conducteur d'engins, fleuriste...) :

Justifier de **sept années de pratique professionnelle** ou d'enseignement de cette pratique

Et justifier d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat)

Les personnes qui demandent la prise en compte de leur activité professionnelle doivent fournir un CV, une photocopie du contrat de travail ou un certificat de travail établi par l'employeur.

Psychologue de l'Éducation Nationale

Licence en psychologie et inscription en dernière année de master (M2) de psychologie comportant un stage professionnel ou d'une inscription en dernière année d'un diplôme permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue dont la liste est fixée par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié;

Diplôme de l'enseignement supérieur sanctionnant au moins trois années d'études postsecondaires en psychologie délivré dans un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace Économique Européen inscription en dernière année de master (M2) de psychologie comportant un stage professionnel ou d'une inscription en dernière année d'un diplôme permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue dont la liste est fixée par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié;

Diplôme permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue dont la liste est fixée par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié.

N.B.: Les candidats inscrits ou détenant un master (M2) en psychologie devront fournir une attestation de validation de stage professionnel permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Pour plus de précisions sur les titres et diplômes consulter le site Devenir enseignant :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>